Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 1

Rubrik: Croix-Rouge de la Jeunesse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CROIX-ROUGE de la JEUNESSE

Septembre, octobre, novembre . . .

Le calendrier de la Croix-Rouge de la Jeunesse en est donc à son troisième feuillet, c'est-à-dire à la troisième suggestion faite aux écoliers auxquels il s'adresse (écoles primaires et secondaires — élèves de 11 à 16 ans).

En septembre, c'était le but général de la Croix-Rouge de la Jeunesse: *Servir*.

En octobre, il suggérait l'entraide, mais une entraide limitée à la classe et à l'école, ce qui n'était déjà pas si mal.

Mais, en novembre, il fallait s'arrêter un peu et étudier avec les enfants le problème connexe de *l'organisation*. Il fallait leur montrer la nécessité de l'organisation quand on veut dépasser les limites d'un petit travail social sans continuité et sans la moindre envergure. Mais, attention! Qui dit organisation ne dit pas forcément sur- et super-organisation. Ce qui est nécessaire surtout, c'est de ne pas détruire l'élément personnel, mais bien au contraire de le mettre en valeur. L'action sociale doit rester personnelle pour une grande part et ne pas se cantonner uniquement dans le domaine institutionnel ou étatique.

Il fallait donc inciter les élèves à former des groupes, des comités, à nommer des responsables, etc., bref, les pousser à s'organiser selon leur propre idée. Avant l'expérience faite l'année dernière, nous pensions qu'en général le système démocratique serait à la base de ces élections de comités et de responsables et que le suffrage universel serait l'instrument choisi. Il a été assez curieux de constater que bien souvent ce n'était pas ce système qui prévalait. Dans un cas, ce fut un vote censitaire. Dans un autre, c'est un élève qui s'imposa en dehors de toute élection. Dans un troisième cas, enfin, on vit un «fort en thèmes» élu par ses camarades, puis être quasiment et sans discussion renversé par un «outsider» moins brillant élève mais qui trouvait dans cette activité sociale un terrain favorable où mettre à profit ses qualités imaginatives et organisatrices. Ce fut un moyen pour le maître de mieux intégrer cet élève dans la classe.

Nous aurions aimé pouvoir donner beaucoup plus d'importance à cet élément *organisation*. L'enfant naît, en effet, dans un milieu super-organisé. Il subit des autorités qu'il ne s'est point données (parents, école, moralité, mode, etc.) et dont il ne voit bien souvent pas les causes. C'est la raison pour laquelle l'enfant est presque toujours un révolutionnaire en puissance ou réellement un révolutionnaire dans sa famille ou dans son milieu. Il est donc absolument nécessaire que l'enfant soit placé devant le *problème* lui-même et qu'il *découvre* que l'organisation et l'autorité sont obligatoires, et que sans elles tout effort est vain.

Nous avons vu l'année dernière une institutrice qui nous disait que ses élèves avaient jalousement formé un comité de classe sans son aide. Elle s'était d'ailleurs elle-même volontairement effacée, les laissant seuls devant les tâches qu'ils s'étaient données. Bien vite, ses élèves se sont rendu compte qu'ils devaient être, sinon aidés, du moins conseillés. Ils ont réclamé la venue de leur institutrice. Ils se sont donc soumis volontairement à son autorité au lieu de la subir. La différence est évidemment considérable. Nous croyons que c'est là un pas important que nous pouvons faire dans l'éducation sociale de notre jeunesse, cette éducation sociale que nous voudrions voir se développer dans nos écoles à une époque où, s'il est bon de chanter et d'aspirer à la «Liberté chérie», il nous semble bon également de montrer aux enfants que cette liberté est nécessairement organisée et qu'elle est limitée à l'endroit où commence celle des autres, et limitée surtout par nos capacités respectives.

Nous croyons que des enfants qui auront découvert ou redécouvert les nécessités de l'organisation seront des enfants qui comprendront mieux les nécessités de la discipline. Quelque chose que l'enfant a découvert ou croit avoir découvert lui-même représente toujours pour lui une richesse plus grande, et donc plus digne d'être défendue. N'est-ce pas là, d'ailleurs, le principe majeur de l'éducation nouvelle qu'on devrait appeler l'éducation première?

J. P.